

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-679/SG/FP infligeant un blâme à un agent sanitaire du corps territorial de la Santé publique

n° 75-679/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 avril 1975

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1975

Date du numéro
10 mai 1975

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Omar Aboubaker Mohamed, rensanitaire de 1° classe, 2° échelon du corps territorial de la Sante Publique pour mauvaise surveillance des gîtes larvaires de son secteur.